



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Viticulture

ÉDITION MIDI-PYRENEES CAHORS - LOT



7 août 2018



Abonnez-vous gratuitement aux BSV de la région Occitanie









Directeur de publication :

Denis CARRETIER Président de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie BP 22107 31321 CASTANET TOLOSAN Cx Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution ISSN en cours

Comité de validation :

Syndicat de Défense des vis AOC Cahors, Chambre d'agriculture du Lot, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Aretenir

MILDIOU Pression forte. Risque de contaminations avec les orages

annoncés.

BOTRYTIS Véraison + pluies = risque de développement de la maladie.

VERS DE GRAPPE Le vol a débuté et il est localement significatif. Surveillez

attentivement vos parcelles. La pression s'annonce forte.

CICADELLE VERTE Surveillez l'évolution des populations larvaires dans les parcelles

à historique.

FLAVESCENCE DOREE La période du T3 est fixée du 6 au 20 août.

MÉTÉO

Prévisions du 8 au 13 août 2018

	Mer	8	Jeu	9	Ven	10	Sam	11	Dim	12	Lun	13
Températures	20	30	19	24	14	25	14	27	14	28	16	28
Tendances												

STADES PHENOLOGIQUE

Dans les situations les plus avancées (secteur vallée ouest), le stade mi-véraison est atteint et les parcelles plus précoces atteignent déjà la véraison complète.

Pour les autres situations (vallée est et plateau), la véraison se poursuit (environ 25 % de baies vérées) mais seules les parcelles les plus précoces atteignent la mi-véraison.

En situations de sol superficiel, notamment sur le plateau, des défoliations sont visibles. Plus généralement sur le vignoble, quelques d'échaudage apparaissent.



Echaudage sur grappe - Photo Synd AOC Cahors



MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation au vignoble

On n'observe pas d'évolution notable de la situation sanitaire depuis la semaine dernière. Les sorties de taches attendues suite aux pluies contaminantes du 28 juillet semblent être restées sans incidence notable sur les secteurs concernés.

• **Données de la modélisation** (Potentiel Système : Calcul à partir des données radar : Montayral, Prayssac ; et de stations météo fixes : Anglars, Sauzet).



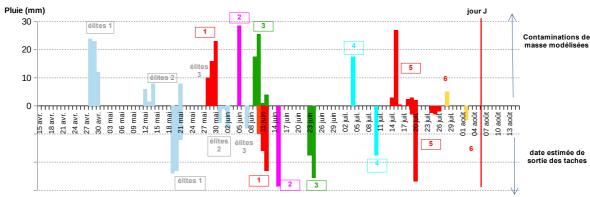
Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

<u>Situation de J-7 à J</u> : Aucune pluie n'a été enregistrée sur notre réseau au cours de la semaine dernière. La pression exercée par le mildiou est désormais en baisse sur l'ensemble des secteurs. Elle reste cependant toujours forte sur la majorité des secteurs.

Aucune contamination de masse n'est modélisée sur la période écoulée.

<u>Simulation de J à J+10</u>: Avec les passages pluvieux annoncés, la pression devrait repartir à la hausse sur l'ensemble des secteurs. Des contaminations de masse sont modélisées dès 4 à 7 mm de pluie selon les secteurs.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 06/08/2018 pour la zone Cahors-Lot Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :



Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

<u>Évaluation du risque</u> : La saison se termine sur une situation de pression forte.

La période de risque ne s'achèvera pour les grappes qu'avec la fin de la véraison. Et, les jeunes feuilles qui apparaissent après rognage restent sensibles aux contaminations (contaminations de masse et repiquages si déjà présence de symptômes). La vigilance reste de mise pour les parcelles les plus tardives dans lesquelles la véraison est encore lente.

En présence de symptômes, le risque de repiquages est important, même en l'absence de pluies significatives, car une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire à générer des contaminations.

Alors restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire du feuillage qui doit rester fonctionnel jusqu'à la récolte.

<u>Mesures prophylactiques</u>: En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.



BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

· Situation au vignoble

Les conditions chaudes et sèches permettent de stabiliser la situation sanitaire. Mais dans les situations les plus à risque (notamment dans les entassements de grappes), le champignon a continué de se développer et les foyers sont actifs et sporulants.

<u>Évaluation du risque</u>: La véraison marque un dernier stade cible des stratégies de gestion de la maladie dans les situations à risque.

Restez vigilants à l'évolution de l'état sanitaire de vos parcelles. Des épisodes orageux sont annoncés et pourraient être favorables à une progression des dégâts.

La campagne est marquée par un cumul de facteurs de risques (entassement de grappes, dégâts d'eudémis...). Il convient donc d'apporter un soin particulier à toutes les mesures prophylactiques.

Mesures prophylactiques : Il faut rappeler l'intérêt de toutes les mesures prophylactiques :

- la maîtrise de la vigueur,
- l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

VERS DE LA GRAPPE

· Situation au vignoble

Quelques captures sont enregistrées sur l'ensemble des pièges du réseau de surveillance. Elles sont le plus souvent faibles, mais quelques secteurs dépassent déjà 20 papillons par relevé (signe d'un vol actif même si les niveaux de captures ne sont pas corrélés au niveau de dégâts).

Données de la modélisation (EVA – Modèle DGAL)

Le vol est cours en toutes situations. La période des pontes a également démarré dans la majorité des situations (à l'exception des plus tardives) et devrait s'intensifier dans les prochains jours. Le modèle ne repère pas encore de début d'éclosion mais les paramètres évoluent très vite compte-tenu des conditions de températures. Les premières éclosions pourraient survenir dans le courant de la semaine en situations précoces.

Attention : les données du modèle sont souvent « décalées » pour la 3° génération. Elles pourraient sous-estimer le début de la période de risque d'éclosion.

Évaluation du risque : Le vol de G3 est en cours. La période de ponte démarre très vite après le début du vol et la période des éclosions est donc imminente. Attention car les suivis réalisés dans les autres vignobles de la région font parfois état de la présence de pontes en grand nombre malgré des captures faibles.

Un état des lieux précis de vos parcelles s'impose pour déterminer le niveau d'attaque et le stade des pontes observées. Vigilance supplémentaire car l'activité du ravageur est souvent très étalée en G3.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Une nouvelle génération s'installe. Dans les populations les adultes sont majoritaires et quelques jeunes larves apparaissent.

Évaluation du risque : Risque faible à moyen à ce jour, mais surveillez l'installation d'une nouvelle génération sur vos parcelles.



La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

<u>Seuil de nuisibilité</u>: 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles <u>Mesures prophylactiques</u>: L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

<u>Évaluation du risque</u> : Le créneau optimal pour le positionnement du T3 adulticide est du 6 au 20 août.

Le T3 est soumis à l'analyse de risque. Il s'effectue sur les populations adultes en conventionnel. En AB, le T3 s'effectue sur larves mais il est maintenant inutile car seules les adultes sont présentes dans les vignes.

Les facteurs de risque sont, notamment :

- présence de cicadelles sur les parcelles ou dans les parcelles voisines
- présence de foyers (parcelles atteintes à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles
- présence de vignes abandonnées, de vignes ensauvagées, de repousses de porte-greffes dans l'environnement des parcelles...

L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.



<u>Symptômes de Flavescence sur</u> <u>cépage rouge</u> - Photo CA81

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 21 août 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, SODEPAC, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.